

COMMISSION DE L'ORGANISATION DES COMPETITIONS

Séance du 13 Janvier 2013

Etaient Présents Messieurs :

AZZOUZ Youcef - MEROUANE Mohamed - BENHELLAL Amor

Ordre du Jour :

- Désignation 20^{ème} Journée R.I.
- Désignation 16^{ème} Journée R.II (a-b-c)
- Désignation 12^{ème} Journée R.II. (d.1).
- Désignation 08^{ème} Journée R.II. (d.2-3)
- Désignation 10^{ème} Journée U.20.
- Homologation des Résultats.
- Résultats R.I - R.II.
- Traitement/Affaire.

DESIGNATION DE LA 20 EME JOURNEE REGIONALE UNE VENDREDI 01 MARS 2013

CAT	LIEU	RENCONTRE	HEURE	ARBITRE DIRECTEUR	ASSISTANT (1)	ASSISTANT (2)
SEN	TAMANRASSET	IRA/JMCL	11H00			
	METLILI	ASBM/OM	11H00			
	NEZLA	IRBN'Z/CSJCI	11H00			
	OUARGLA APC	ASCO/WRH	11H00			
	LAGHOUAT APC	IRBL/IRBT	14H30			

SAMEDI 02 MARS 2013

CAT	LIEU	RENCONTRE	HEURE	ARBITRE DIRECTEUR	ASSISTANT (1)	ASSISTANT (2)
SEN	BERRIANE	IRBB/CRBD	11H00			
	GHARDAIA OPOW	HBG/JSSB	11H00			
	TEBESBEST	CRBT/CRBKH	11H00			
	EL OUED OPOW	USS/NRBM	14H00			

DESIGNATION DE LA 16 EME JOURNEE REGIONALE II A VENDREDI 01 MARS 2013

CAT	LIEU	RENCONTRE	HEURE	ARBITRE DIRECTEUR	ASSISTANT (1)	ASSISTANT (2)
SEN	OUARGLA OPOW	CRH/MBHG	11H00			
	Z'GOUM	USZ/MCM	14H30			
	MEGGARINE	IRBZ/OEO	14H30			
	OUARGLA OPOW	ESO/CMSA	14H30			

SAMEDI 02 MARS 2013

CAT	LIEU	RENCONTRE	HEURE	ARBITRE DIRECTEUR	ASSISTANT (1)	ASSISTANT (2)
SEN	ZELFANA	NRCZ/IRBAB	14H00			
	MEKHADMA	JSKO/NRBSK	14H00			
	AIN BAIDA	CSCAG/MHMD	14H00			

DESIGNATION DE LA 16 EME JOURNEE REGIONALE II B

VENDREDI 01 MARS 2013

CAT	LIEU	RENCONTRE	HEURE	ARBITRE DIRECTEUR	ASSISTANT (1)	ASSISTANT (2)
SEN	AIN BAIDA	USCA/MCSO	14H30			
	EL HADJIRA	MBH/CBHM	14H30			
	OUARGLA APC	IRBO/IRBN	14H30			
	ZELFANA	ARG/MRBBA	14H30			
	SIDI SLIMANE	ESM/CAS	14H30			
	HASSI MESSAOUD	ATHL/ESEM	14H30			

SAMEDI 02 MARS 2013

CAT	ETLIEU	RENCONTRE	HEURE	ARBITRE DIRECTEUR	ASSISTANT (1)	ASSISTANT (2)
SEN	OUARGLA OPOW	IRBN'G/ESEO	11H00			

DESIGNATION DE LA 16 EME JOURNEE REGIONALE II C

VENDREDI 01 MARS 2013

CAT	LIEU	RENCONTRE	HEURE	ARBITRE DIRECTEUR	ASSISTANT (1)	ASSISTANT (2)
SEN	GHARDAIA OPOW	NRTM/MCL	11H00			
	MENEA OPOC	RCBL/IRHD	11H00			
	GHARDAIA OPOW	RCM/CRB	14H30			
	LAGHOUAT OPOW	NRL/NRBBC	14H30			

SAMEDI 02 MARS 2013

CAT	LIEU	RENCONTRE	HEURE	ARBITRE DIRECTEUR	ASSISTANT (1)	ASSISTANT (2)
SEN	HASSI R'MEL	NASB/WAML	14H00			
	AFLOU	IRBA/MCOG	14H00			
	KHENEG	IRBK/DJKH	14H00			

DESIGNATION DE LA 12 EME JOURNEE REGIONALE II D.1

VENDREDI 01 MARS 2013

CAT	LIEU	RENCONTRE	HEURE	ARBITRE DIRECTEUR	ASSISTANT (1)	ASSISTANT (2)
SEN	ILLIZI	CSTI/MRD	10H00			
	DJANET	TTZ/CSUJCI	10H00			
	DJANET	JTD/NRCTD	14H30			

SAMEDI 02 MARS 2013

CAT	LIEU	RENCONTRE	HEURE	ARBITRE DIRECTEUR	ASSISTANT (1)	ASSISTANT (2)
SEN	DJANET	JRHD/MCA	11H00			
	DJANET	JSAD/JSTI	13H00			

DESIGNATION DE LA 08 EME JOURNEE REGIONALE II D.2

TAMANRASSET

VENDREDI 01 MARS 2013

CAT	LIEU	RENCONTRE	HEURE	ARBITRE DIRECTEUR	ASSISTANT (1)	ASSISTANT (2)
SEN	TAMANRASSET	HRI/CRNA	15H00			

SAMEDI 02 MARS 2013

CAT	LIEU	RENCONTRE	HEURE	ARBITRE DIRECTEUR	ASSISTANT (1)	ASSISTANT (2)
SEN	TAMANRASSET	MAT/FCM	11H00			
	TAMANRASSET	WRT/NRSS	13H00			

DESIGNATION DE LA 08 EME JOURNEE REGIONALE II D.3

IN-SALAH

SAMEDI 02 MARS 2013

CAT	LIEU	RENCONTRE	HEURE	ARBITRE DIRECTEUR	ASSISTANT (1)	ASSISTANT (2)
SEN	IN-SALAH	MRJ/NRB	10H00			
	IN-SALAH	CSJS/CSWI	12H00			
	IN-SALAH	MIG/CRTI	14H00			

DESIGNATION DE LA 10 EME JOURNEE U.20 « A »

VENDREDI 22 FEVRIER 2013

CAT	LIEU	RENCONTRE	HEURE	ARBITRE DIRECTEUR	ASSISTANT (1)	ASSISTANT (2)
U.20	OUARGLA OPOW	ESO/IRBN'G	09H00			
	OUARGLA APC	MCSO/MCM	11H00			
	HASSI B/ABDELAH	NRBSK/MBHM	11H00			

SAMEDI 23 FEVRIER 2013

CAT	LIEU	RENCONTRE	HEURE	ARBITRE DIRECTEUR	ASSISTANT (1)	ASSISTANT (2)
U.20	OUARGLA OPOW	MBR/USCA	09H00			

EXEMPT : C.S.C.A.G

DESIGNATION DE LA 10 EME JOURNEE U.20 « B »

VENDREDI 22 FEVRIER 2013

CAT	LIEU	RENCONTRE	HEURE	ARBITRE DIRECTEUR	ASSISTANT (1)	ASSISTANT (2)
U.20	HASSI MESSAOUD	CBHM/IRBAB	11H00			

SAMEDI 23 FEVRIER 2013

CAT	LIEU	RENCONTRE	HEURE	ARBITRE DIRECTEUR	ASSISTANT (1)	ASSISTANT (2)
U.20	OUARGLA APC	ASCO/JSKO	08H00			
	OUARGLA APC	IRBO/CRH	10H00			
	HASSI MESSAOUD	MHMD/MBH	11H00			
	OUARGLA OPOW	CRB/ATHL	11H00			

DESIGNATION DE LA 10 EME JOURNEE U.20 « C »

VENDREDI 22 FEVRIER 2013

CAT	LIEU	RENCONTRE	HEURE	ARBITRE DIRECTEUR	ASSISTANT (1)	ASSISTANT (2)
U.20	MEGGARINE	MCM/IRBZ	09H00			
	SIDI AMRANE	CMSA/JSSB	11H00			
	NEZLA	IRBN'Z/CRBT	11H00			

SAMEDI 23 FEVRIER 2013

CAT	LIEU	RENCONTRE	HEURE	ARBITRE DIRECTEUR	ASSISTANT (1)	ASSISTANT (2)
U.20	SIDI SLIMANE	ESM/CRBD	10H00			
	TOUGGOURT	NRBT/MRBBA	11H00			

EXEMPT : N.R.B.M

DESIGNATION DE LA 10 EME JOURNEE U.20 « D »

VENDREDI 22 FEVRIER 2013

CAT	LIEU	RENCONTRE	HEURE	ARBITRE DIRECTEUR	ASSISTANT (1)	ASSISTANT (2)
U.20	EL OUED OPOW	NTS/OEO	09H00			
	NAKHLA	IRBN/OM	11H00			
	EL MEGHAIER	ESEM/IRBR	11H00			

SAMEDI 23 FEVRIER 2013

CAT	LIEU	RENCONTRE	HEURE	ARBITRE DIRECTEUR	ASSISTANT (1)	ASSISTANT (2)
U.20	EL OUED OPOW	ESEO/USS	08H00			
	EL OUED OPOW	CAS/USZ	10H00			

DESIGNATION DE LA 10 EME JOURNEE U.20 « E »

VENDREDI 22 FEVRIER 2013

CAT	LIEU	RENCONTRE	HEURE	ARBITRE DIRECTEUR	ASSISTANT (1)	ASSISTANT (2)
U.20	SAAD LAGHA	NASB/NRBBC	11H00			
	TADJMOUT	IRBT/NRL	11H00			
	LAGHOuat APC	IRBL/IRBK	11H00			
	HASSI DELAA	IRHD/WAML	11H00			

SAMEDI 23 FEVRIER 2013

CAT	LIEU	RENCONTRE	HEURE	ARBITRE DIRECTEUR	ASSISTANT (1)	ASSISTANT (2)
U.20	ASSAFIA	CRBKH/MCOG	10H00			
	ASSAFIA	DJKH/IRBA	12H00			

DESIGNATION DE LA 10 EME JOURNEE U.20 « F »

VENDREDI 22 FEVRIER 2013

CAT	LIEU	RENCONTRE	HEURE	ARBITRE DIRECTEUR	ASSISTANT (1)	ASSISTANT (2)
U.20	HASSI R'MEL	USBHR/HBG	11H00			
	METLILI	ASBM/ARG	11H00			

SAMEDI 23 FEVRIER 2013

CAT	LIEU	RENCONTRE	HEURE	ARBITRE DIRECTEUR	ASSISTANT (1)	ASSISTANT (2)
U.20	ZELFANA	NRCZ/RCM	11H00			
	GHARDAIA OPOW	NRTM/IRBB	11H00			

EXEMPT : C.R.B

HOMOLOGATION DE LA 13 EME JOURNEE R.I

IRBN/WRH	02/00	IRA/IRBT	03/01
ASBM/CSJCI	03/01	OM/JMCL	02/01
JSSB/IRBB	01/01	USS/CRBT	00/03
IRBL/NRBM	06/02	CRBKH/CRBD	01/00
HBG/ASCO	02/02		

HOMOLOGATION DE LA 10 EME JOURNEE R.II A

IRBZ/NRCZ	00/00	NRBSK/MBHG	02/02
CMSA/CRH	02/02	ESO/USZ	02/02/2013
CSCAG/JSKO	03/00	OEO/MCM	01/00
MHMD/IRBAB	AFFAIRE		

HOMOLOGATION DE LA 10 EME JOURNEE R.II B

CAS/ATHL	00/00	ESM/IRBN'G	AFFAIRE
MRBBA/ESEO	01/00	IRBN/MCSO	00/00
CBHM/ESEM	01/01	ARG/USCA	02/00
IRBO/MBH	01/00		

HOMOLOGATION DE LA 10 EME JOURNEE R.II C

IRHD/MCL	00/00	MCOG/IRBK	02/02
IRBA/NASB	01/00	CRB/DJKH	01/01
NRL/NRTM	01/00	RCBL/RCM	01/02
NRBBC/WAML	01/01		

HOMOLOGATION DE LA 05 EME JOURNEE R.II D.1

MRD/NRCTD	00/02	MCA/TTZ	00/01
CSUJCI/CSTI	01/02	JSTI/JTD	00/00
JRHD/JSAD	01/01		

HOMOLOGATION DE LA 01 ERE JOURNEE R.II D.2

NRSS/FCM	02/00	HRI/MAT	01/00
CRNA/WRT	02/01		

HOMOLOGATION DE LA 01 ERE JOURNEE R.II D.3

CSWI/MIG	AFFAIRE	CRTI/NRB	03/02
CSJS/MRJ	03/03		

RESULTATS DE LA 14 EME JOURNEE R.I

IRA/JSSB	03/01	JMCL/IRBT	06/01
CSJCI/CRBKH	00/02	IRBB/WRH	02/00
NRBM/ASBM	00/00	CRBT/HBG	01/00
USS/IRBN'Z	00/01	ASCO/IRBL	00/00
CRBD/OM	02/02		

RESULTATS DE LA 11 EME JOURNEE R.II A

MBHG/CSCAG	01/00	MCM/MHMD	02/01
USZ/CMSA	02/00	NRCZ/ESO	01/00
JSKO/IRBZ	01/01	IRBAB/NRBSK	02/01
CRH/OEO	01/01		

RESULTATS DE LA 11 EME JOURNEE R.II B

MCSO/CBHM	03/01	ATHL/MRBBA	03/02
USCA/ESM	01/00	ESEM/IRBO	00/01
MBH/ARG	01/00	ESEO/IRBN	01/04
IRBN'G/CAS	03/01		

RESULTATS DE LA 11 EME JOURNEE R.II C

IRBK/NRBBC	03/00	NASB/MCOG	01/00
DJKH/RCBL	02/01	RCM/NRL	03/03
WAML/IRHD	01/00	MCL/CRB	01/00
NRTM/IRBA	01/02		

RESULTATS DE LA 06 EME JOURNEE R.II D.1

CSTI/JRHD	02/01	JTD/CSUJCI	02/02
NRCTD/JSTI	00/01	MRD/MCA	00/01
JSAD/TTZ	02/03		

RESULTATS DE LA 02 EME JOURNEE R.II D.2

WRT/HRI	01/01	FCM/CRNA	03/03
MAT/NRSS	F/M		

RESULTATS DE LA 02 EME JOURNEE R.II D.3

MRJ/CRTI	01/00	MIG/CSJS	00/02
NRB/CSWI	03/00		

TRAITEMENT / AFFAIRE

Affaire n° 023/Match IRB Tadjmout / WAM Laghouat Juniors du 28 Décembre 2012.

-Vu la Feuille de Match.

-Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu suite a l'absence du club IRB Tadjmout.

-Attendu que cette défection est assimilée a un forfait

Par tout ce qui précède, conformément a l'article 52 des RG FAF la Commission Décide :

1 - Match Perdu par Forfait au club IRB Tadjmout pour en attribuer le gain au club du WAM Laghouat qui marque Trois (03) Points et Trois 03 Buts;

2 - Défalcation de Deux (02) points (02 ème Infraction) au club IRB Tadjmout Seniors.

2 - Amende de Deux Mille (2.500 DA) au club IRB Tadjmout payable dans un délai d'un (01) Mois à compter de la date de la Notification de Décision.

Affaire n° 024/Match ES Moggor / NRB Meggarine Juniors du 28 Décembre 2012.

-Vu la Feuille de Match.

-Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu suite a l'absence du club E.S.Moggor.

-Attendu que cette défection est assimilée a un forfait

Par tout ce qui précède, conformément a l'article 52 des RG FAF la Commission Décide :

1-Match Perdu par Forfait au club E.S.Moggor pour en attribuer le gain au club du N.R.B.Meggarine qui marque Trois (03) Points et Trois 03 Buts;

2-Défalcation de Deux (02) points **(02 éme Infraction)** au club E.S.Moggor Seniors.

2-Amende de Deux Mille (2.500 DA) au club E.S.Moggor payable dans un délai d'un (01) Mois à compter de la date de la Notification de Décision.

Affaire n° 026/Match NR Laghouat / DJ Ksar Hirane Cadets du 23 Décembre 2012.

-Vu la Feuille de Match.

-Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu suite a l'absence du club DJ Ksar Hirane.

-Attendu que cette défection est assimilée a un forfait

Par tout ce qui précède, conformément a l'article 52 des RG FAF la Commission Décide :

1-Match Perdu par Forfait au club DJ Ksar Hirane pour en attribuer le gain au club du N.R.Laghouat qui marque Trois (03) Points et Trois 03 Buts;

2-Défalcation d'Un (01) point **(01 ere Infraction)** au club DJ ksar Hirane Seniors.

2-Amende de Deux Mille (2.500 DA) au club DJ Ksar Hirane payable dans un délai d'un (01) Mois à compter de la date de la Notification de Décision.

Affaire n° 027/Match NR Laghouat / DJ Ksar Hirane Minimes du 23 Décembre 2012.

-Vu la Feuille de Match.

-Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu suite a l'absence du club DJ Ksar Hirane.

-Attendu que cette défection est assimilée a un forfait

Par tout ce qui précède, conformément a l'article 52 des RG FAF la Commission Décide :

1 - Match Perdu par Forfait au club DJ Ksar Hirane pour en attribuer le gain au club du N.R.Laghouat qui marque Trois (03) Points et Trois 03 Buts;

2 - Défalcation d'Un (01) point (01 ere Infraction) au club DJ Ksar Hirane Seniors.

2 - Amende de Deux Mille (2.500 DA) au club DJ Ksar Hirane payable dans un délai d'un (01) Mois à compter de la date de la Notification de Décision.

Affaire n° 028/Match WAM Laghouat / IRB Tadjmout Cadets du 23 Décembre 2012.

-Vu la Feuille de Match.

-Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu suite a l'absence du club IRB Tadjmout.

-Attendu que cette défection est assimilée a un forfait

Par tout ce qui précède, conformément a l'article 52 des RG FAF la Commission Décide :

1 - Match Perdu par Forfait au club IRB Tadjmout pour en attribuer le gain au club du WAM.Laghouat qui marque Trois (03) Points et Trois 03 Buts;

2 - Défalcation d'Un (01) point (01 ere Infraction) au club IRB Tadjmout Seniors.

2 - Amende de Deux Mille (2.500 DA) au club IRB Tadjmout payable dans un délai d'un (01) Mois à compter de la date de la Notification de Décision.

Affaire n° 029/Match WAM Laghouat / IRB Tadjmout Minimes du 23 Décembre 2012.

-Vu la Feuille de Match.

-Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu suite a l'absence du club IRB Tadjmout.

-Attendu que cette défection est assimilée a un forfait

Par tout ce qui précède, conformément a l'article 52 des RG FAF la Commission Décide :

1 - Match Perdu par Forfait au club IRB Tadjmout pour en attribuer le gain au club du WAM.Laghouat qui marque Trois (03) Points et Trois 03 Buts;

2 - Défalcation d'Un (01) point (01 ere Infraction) au club IRB Tadjmout Seniors.

2 - Amende de Deux Mille (2.500 DA) au club IRB Tadjmout payable dans un délai d'un (01) Mois à compter de la date de la Notification de Décision.

Affaire n° 030/Match U.S.Souf / E.S.El Oued Minimes du 23 Décembre 2012.

-Vu la Feuille de Match.

-**Attendu** que la rencontre n'a pas eu lieu suite a l'absence du club E.S.El Oued.

-**Attendu** que cette défection est assimilée a un forfait

Par tout ce qui précède, conformément a l'article 52 des RG FAF la Commission Décide :

1-Match Perdu par Forfait au club E.S.El Oued pour en attribuer le gain au club du U.S.Souf qui marque Trois (03) Points et Trois 03 Buts;

2-Défalcation d'Un (01) point (**01 ere Infraction**) au club E.S.El Oued Seniors.

2-Amende de Deux Mille (2.500 DA) au club ES El Oued payable dans un délai d'un (01) Mois à compter de la date de la Notification de Décision.

Affaire n° 031/Match IRB Tadjmout / NR Laghouat Cadets du 25 Décembre 2012.

-Vu la Feuille de Match.

-**Attendu** que la rencontre n'a pas eu lieu suite a l'absence du club I.R.B.Tadjmout

-**Attendu** que cette défection est assimilée a un forfait

Par tout ce qui précède, conformément a l'article 52 des RG FAF la Commission Décide :

1-Match Perdu par Forfait au club IRB Tadjmout pour en attribuer le gain au club du NR Laghouat qui marque Trois (03) Points et Trois 03 Buts;

2-Défalcation deux (02) points (**02 éme Infraction**) au club IRB Tadjmout Seniors.

2-Amende de Deux Mille (2.500 DA) au club IRB Tadjmout payable dans un délai d'un (01) Mois à compter de la date de la Notification de Décision.

Affaire n° 032/Match IRB Tadjmout / NR Laghouat Minimes du 25 Décembre 2012.

-Vu la Feuille de Match.

-**Attendu** que la rencontre n'a pas eu lieu suite a l'absence du club I.R.B.Tadjmout

-**Attendu** que cette défection est assimilée a un forfait

Par tout ce qui précède, conformément a l'article 52 des RG FAF la Commission Décide :

1 - Match Perdu par Forfait au club IRB Tadjmout pour en attribuer le gain au club du NR Laghouat qui marque Trois (03) Points et Trois 03 Buts;

2 - Défalcation deux (02) points **(02 éme Infraction)** au club IRB Tadjmout Seniors.

2 - Amende de Deux Mille (2.500 DA) au club IRB Tadjmout payable dans un délai d'un (01) Mois à compter de la date de la Notification de Décision.

Affaire n° 033/Match NRB Benchohra / IRB Kheneg Cadets du 27 Décembre 2012.

-Vu la Feuille de Match.

-Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu suite a l'absence du NRB Benchohra.

-Attendu que cette défection est assimilée a un forfait

Par tout ce qui précède, conformément a l'article 52 des RG FAF la Commission Décide :

1 - Match Perdu par Forfait au club NRB Benchohra pour en attribuer le gain au club du IRB Kheneg qui marque Trois (03) Points et Trois 03 Buts;

2 - Défalcation d'Un (01) point **(01 ere Infraction)** au club NRB Benchohra Seniors.

2 - Amende de Deux Mille (2.500 DA) au club NRB Benchohra payable dans un délai d'un (01) Mois à compter de la date de la Notification de Décision.

Affaire n° 034/Match NRB Benchohra / IRB Kheneg Minimes du 27 Décembre 2012.

-Vu la Feuille de Match.

-Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu suite a l'absence du NRB Benchohra.

-Attendu que cette défection est assimilée a un forfait

Par tout ce qui précède, conformément a l'article 52 des RG FAF la Commission Décide :

1 - Match Perdu par Forfait au club NRB Benchohra pour en attribuer le gain au club du IRB Kheneg qui marque Trois (03) Points et Trois 03 Buts;

2 - Défalcation d'Un (01) point **(01 ere Infraction)** au club NRB Benchohra Seniors.

2 - Amende de Deux Mille (2.500 DA) au club NRB Benchohra payable dans un délai d'un (01) Mois à compter de la date de la Notification de Décision.

Affaire n° 036/Match MC Ouled Gaada / IRB Tadjmout Minimes du 27 Décembre 2012.

-Vu la Feuille de Match.

-**Attendu** que la rencontre n'a pas eu lieu suite a l'absence du club IRB Tadjmout.

-**Attendu** que cette défection est assimilée a un forfait

Par tout ce qui précède, conformément a l'article 52 des RG FAF la Commission Décide :

1-Match Perdu par Forfait au club IRB Tadjmout pour en attribuer le gain au club du MC Ouled Gaada qui marque Trois (03) Points et Trois 03 Buts;

2-Défalcation deux (02) points (**03 éme Infraction**) au club IRB Tadjmout Seniors.

2-Amende de Deux Mille (2.500 DA) au club IRB Tadjmout payable dans un délai d'un (01) Mois à compter de la date de la Notification de Décision.

Affaire n° 037/Match ASB Metlili / NRC Zelfana Cadets du 30 Décembre 2012.

-Vu la Feuille de Match.

-**Attendu** que la rencontre n'a pas eu lieu suite a l'absence du club NRC Zelfana

-**Attendu** que cette défection est assimilée a un forfait

Par tout ce qui précède, conformément a l'article 52 des RG FAF la Commission Décide :

1-Match Perdu par Forfait au club NRC Zelfana pour en attribuer le gain au club du ASB Metlili qui marque Trois (03) Points et Trois 03 Buts;

2-Défalcation d'un (01) point (**01 ere Infraction**) au club NRC Zelfana Seniors.

2-Amende de Deux Mille (2.500 DA) au club NRC Zelfana payable dans un délai d'un (01) Mois à compter de la date de la Notification de Décision.

Affaire n° 038/Match ASB Metlili / NRC Zelfana Minimes du 30 Décembre 2012.

-Vu la Feuille de Match.

-**Attendu** que la rencontre n'a pas eu lieu suite a l'absence du club NRC Zelfana

-**Attendu** que cette défection est assimilée a un forfait

Par tout ce qui précède, conformément a l'article 52 des RG FAF la Commission Décide :

1 - Match Perdu par Forfait au club NRC Zelfana pour en attribuer le gain au club du ASB Metlili qui marque Trois (03) Points et Trois 03 Buts;

2 - Défalcation d'un (01) point (01 ere Infraction) au club NRC Zelfana Seniors.

2 - Amende de Deux Mille (2.500 DA) au club NRC Zelfana payable dans un délai d'un (01) Mois à compter de la date de la Notification de Décision.

Affaire n° 039/Match DJ Ksar Hirane / MC Ouled Gaada Cadets du 25 Décembre 2012.

-Vu la Feuille de Match.

-Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu suite a l'absence du club DJ Ksar Hirane.

-Attendu que cette défection est assimilée a un forfait

Par tout ce qui précède, conformément a l'article 52 des RG FAF la Commission Décide :

1 - Match Perdu par Forfait au club DJ Ksar Hirane pour en attribuer le gain au club du MC Ouled Gaada qui marque Trois (03) Points et Trois 03 Buts;

2 - Défalcation deux (02) points (02 éme Infraction) au club DJ ksar Hirane Seniors.

2 - Amende de Deux Mille (2.500 DA) au club DJ Ksar Hirane payable dans un délai d'un (01) Mois à compter de la date de la Notification de Décision.

Affaire n° 040/Match DJ Ksar Hirane / MC Ouled Gaada Minimes du 25 Décembre 2012.

-Vu la Feuille de Match.

-Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu suite a l'absence du club DJ Ksar Hirane.

-Attendu que cette défection est assimilée a un forfait

Par tout ce qui précède, conformément a l'article 52 des RG FAF la Commission Décide :

1 - Match Perdu par Forfait au club DJ Ksar Hirane pour en attribuer le gain au club du MC Ouled Gaada qui marque Trois (03) Points et Trois 03 Buts;

2 - Défalcation deux (02) points (02 éme Infraction) au club DJ ksar Hirane Seniors.

2 - Amende de Deux Mille (2.500 DA) au club DJ Ksar Hirane payable dans un délai d'un (01) Mois à compter de la date de la Notification de Décision.

Affaire n° 043/Match IR Hassi Delaa / NRB Benchohra Cadets du 25 Décembre 2012.

-Vu la Feuille de Match.

-**Attendu** que la rencontre n'a pas eu lieu suite a l'absence du club NRB Benchohra.

-**Attendu** que cette défection est assimilée a un forfait

Par tout ce qui précède, conformément a l'article 52 des RG FAF la Commission Décide :

1-Match Perdu par Forfait au club NRB Benchohra pour en attribuer le gain au club du IR Hassi Delaa qui marque Trois (03) Points et Trois 03 Buts;

2-Défalcation deux (02) points (**02 éme Infraction**) au club NRB Benchohra Seniors.

2-Amende de Deux Mille (2.500 DA) au club NRB Benchohra payable dans un délai d'un (01) Mois à compter de la date de la Notification de Décision.

Affaire n° 044/Match IR Hassi Delaa / NRB Benchohra Minimes du 25 Décembre 2012.

-Vu la Feuille de Match.

-**Attendu** que la rencontre n'a pas eu lieu suite a l'absence du club NRB Benchohra.

-**Attendu** que cette défection est assimilée a un forfait

Par tout ce qui précède, conformément a l'article 52 des RG FAF la Commission Décide :

1-Match Perdu par Forfait au club NRB Benchohra pour en attribuer le gain au club du IR Hassi Delaa qui marque Trois (03) Points et Trois 03 Buts;

2-Défalcation deux (02) points (**02 éme Infraction**) au club NRB Benchohra Seniors.

2-Amende de Deux Mille (2.500 DA) au club NRB Benchohra payable dans un délai d'un (01) Mois à compter de la date de la Notification de Décision.

Affaire n° 047/Match US Souf / ES El Oued Cadets du 23 Décembre 2012.

-Vu la Feuille de Match.

-**Attendu** que la rencontre n'a pas eu lieu.

-**Attendu** que le club de l'ES El Oued s'est presenter sur le terrain avec un effectif de moins de Onze (11) joueurs.

- **A**ttendu que l'arbitre a fait une juste application de l'article 49 du règlement du Championnat des Catégories Jeunes.

Par tout ce qui précède, conformément à l'article 49 (1) des RG FAF la Commission Décide :

1 - **M**atch Perdu par Penalite au club ES El Oued pour en attribuer le gain au club du US Souf qui marque Trois (03) Points et Trois 03 Buts;

2 - **D**éfalcation d'un (01) point au club ES El Oued Cadets.

3 - **A**mende de Cinq Mille (5.000 DA) au club ES El Oued payable dans un délai d'un (01) Mois à compter de la date de la Notification de Décision.

Affaire 048/Match : CSW In-Ghar / M.C.In-Ghar Seniors du 04 Janvier 2013 .

-Vu la Feuille de Match.

-Vu le Rapport de l'Arbitre.

-Attendu que les deux clubs étaient présents au lieu et à l'heure de la rencontre.

-Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu pour manque de protège tibia par le club CSW In-Ghar.

-Attendu que l'arbitre de la rencontre a fait une juste application de la Loi IV de l'International Board.

En application de l'article 58 du Règlement du Championnat de Football « Amateur » des Divisions Régionale Une et Deux la Commission décide :

*Match perdu par Pénalité au club C.S.W.In-Ghar pour en attribuer le gain au club M.C.In-Ghar qui marque Trois (03) Points et Trois (03) Buts.

*Défalcation de Trois (03) Points au club C.S.W.In-Ghar (Phase Aller).

*Amende de Dix Mille 10.000 DA pour le club C.S.W.In-Ghar payable dans un délai de 01 Mois A/C de la date de la notification de décision.

Affaire n° 049/Match E.S.Moggor / I.R.B.N'gouça Seniors du 04 Janvier 2013.

-Vu la Feuille de Match.

-Vu le Rapport de l'Arbitre.

-Vu la Lettre de la Protection Civile de Touggourt.

- **A**ttendu que la rencontre n'a pas eu lieu suite a l'absence de l'Ambulance

Par tout ce qui précède, conformément a l'article 21 du Règlement du Championnat de Football « Amateur » des Divisions Régionale Une et Deux la Commission décide :

1 - **M**atch Perdu par Pénalité au club du E.S.Moggor pour en attribuer le gain au club I.R.B.N'gouça qui marque Trois (03) Points et Trois 03 Buts (**Phase Aller 01 ere Infraction**);

2 - **A**mende de Quinze Mille 15.000 DA pour le club E.S.Moggor payable dans un délai de 01 Mois A/C de la date de la notification de décision.

Affaire n° 050/Match M.Hassi Messaoud / I.R.B.Ain Baida Seniors du 05 Janvier 2013.

- **V**u la Feuille de Match.

- **V**u le Rapport de l'Arbitre.

- **V**u le Rapport du club M.Hassi Messaoud.

- **V**u le Rapport du club I.R.B.Ain Baida.

- **V**u la Lettre de la Protection Civile de Hassi Messaoud.

- **A**ttendu que la rencontre n'a pas eu lieu suite a l'absence de l'Ambulance

Par tout ce qui précède, conformément a l'article 21 du Règlement du Championnat de Football « Amateur » des Divisions Régionale Une et Deux la Commission décide :

1 - **M**atch Perdu par Pénalité au club M.Hassi Messaoud pour en attribuer le gain au club I.R.B.Ain Baida qui marque Trois (03) Points et Trois 03 Buts (**Phase Aller 01 ere Infraction**);

2 - **A**mende de Quinze Mille 15.000 DA pour le club M.Hassi Messaoud payable dans un délai de 01 Mois A/C de la date de la notification de décision.

LE SECRETAIRE

LE PRESIDENT

Mohamed MEROUANE

Youcef AZZOUZ